



École
La Roseraie



RAPPORT ANNUEL

ANNÉE SCOLAIRE 2018-2019

237, rue Mongeau, Varennes (Québec) J3X 1M6
Téléphone : (450) 645-2355

REMERCIEMENTS

Je tiens à manifester toute ma gratitude au personnel de l'école, spécifiquement aux enseignants, aux professionnels, au personnel de soutien, aux éducatrices, aux techniciens pour leur dévouement, leur engagement et leur précieuse collaboration à faire progresser nos élèves tout au long des nombreux projets vécus à travers le projet éducatif et à la convention de gestion et de réussite éducative.

En terminant, je tiens à remercier notre présidente, madame Marie-Claude Santerre, pour son engagement et sa disponibilité.

Mireille Boudreault
Directrice

RAPPORT ANNUEL

PREMIÈRE PARTIE : LE BILAN DE L'ÉTABLISSEMENT

PRÉSENTATION DE L'ÉTABLISSEMENT

L'école La Roseraie est située dans un quartier résidentiel de Varennes. Elle dessert une population de 295 élèves de la maternelle à la sixième année. Il y a 93 % des élèves qui habitent près de l'école et qui sont marcheurs. Néanmoins, 7 % de la clientèle, c'est-à-dire 21 élèves, sont transportés par autobus.

L'école se classe au rang décile « 1 » de l'échelle provinciale de l'indice socio-économique. Elle occupe une place prépondérante dans la majorité des familles et cela a un effet positif sur la réussite scolaire et sur le sentiment d'appartenance à la communauté.

LE PERSONNEL ENSEIGNANT

Le personnel enseignant compte dans ses rangs 22 enseignants expérimentés, répartis dans 14 classes, incluant les 5 spécialistes (Anglais, musique, éducation physique et art dramatique).

LE PERSONNEL DU SERVICE DE GARDE

Le personnel du service de garde accueille 270 élèves, encadrés par une technicienne en service de garde et 12 éducatrices. Plusieurs ateliers et jeux coopératifs sont offerts tous les jours, et ce, pendant les différentes périodes de la journée. Nous donnons également la priorité aux jeux extérieurs durant toute l'année quand la température le permet.

Le midi, nous offrons le service de traiteur. Également, nous avons un service des dîneurs bonifié intégré au service de garde. Cela permet des activités structurées, un encadrement plus rigoureux, un ratio de 1/20 et une meilleure communication entre le service de garde et la famille. Le service de garde offre, aux élèves inscrits, les mêmes avantages pour tous sans exception.

Lors de nos 12 journées pédagogiques à l'école, une moyenne de 70 enfants s'est inscrite à chacune des journées pédagogiques.

LE PERSONNEL DES SERVICES COMPLÉMENTAIRES

L'équipe des services complémentaires peut compter sur une orthopédagogue à 5 jours/semaine, une psychoéducatrice à 1 journée/semaine, une psychologue à 1 journée/semaine et une éducatrice spécialisée à 30 heures/semaine.

Il faut ajouter à cela la collaboration du CSSS avec l'aide d'une infirmière à 1 journée/semaine, d'une hygiéniste dentaire et d'un intervenant social.

PERSONNEL ADMINISTRATIF ET PERSONNEL DE SOUTIEN

Pour compléter notre équipe, il y a la secrétaire, le concierge de jour et de soir et la direction.

RESSOURCES ALLOUÉES ET DÉCISIONS BUDGÉTAIRES

Nous avons 31 élèves qui ont un plan d'intervention et des besoins particuliers sur le plan académique ou comportemental et quelques autres élèves qui nécessitent des interventions ponctuelles en éducation spécialisée.

Des ajouts de services en psychoéducation (1 journée / semaine de septembre à mars) et en éducation spécialisée (22 heures /semaine de novembre à mai) ont été ajoutés à nos services en place pour répondre aux besoins plus importants de certains élèves.

Des ateliers de tutorat et des activités multi âges ont été mis en place en cours d'année. Ils avaient pour objectif de faire côtoyer les jeunes et les moins jeunes dans un esprit d'entraide et de coopération sur le plan des apprentissages (lecture en 1^{re} et 2^e année et ateliers au préscolaire) et de la socialisation (1^{re} à la 6^e année).

Nous avons aussi investi tout près de 3 500 \$ pour l'achat de livres de lecture à la bibliothèque et en documentation littéraire jeunesse pour les classes.

L'année scolaire s'est terminée avec un budget équilibré pour le fonctionnement de l'école ainsi qu'au service de garde.

BILAN DE MISE EN ŒUVRE : CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE ET PROJET ÉDUCATIF 2019-2022

L'année scolaire 2018-2019 constituait la dernière année d'application de la convention de gestion et de réussite éducative. Au cours de l'année, les intervenants de l'école ont poursuivi le déploiement des moyens que nous avons prévus pour atteindre nos objectifs.

Voici quelques exemples de moyens de la convention de gestion et de réussite éducative qui ont été poursuivis cette année :

- Enseignement explicite des stratégies de lecture.
- Enseignement explicite des stratégies d'écriture.
- Utilisation d'un référentiel de mots d'orthographe ainsi qu'un code de révision, d'autocorrection et de correction commun à tous, en lien avec la progression des apprentissages.
- Adaptations et modifications pédagogiques diverses pour les élèves à risque ou en échec.
- Activités, suivis et rencontres avec les enfants impliqués dans les conflits afin de les aider à utiliser les moyens adéquats pour exprimer un désaccord ou pour régler un problème.
- Planification et organisation d'activités orientantes en classe en lien avec les différents métiers exercés par les parents des élèves.

Parallèlement, nous avons également élaboré le nouveau projet éducatif de l'école qui sera en application dès la prochaine année scolaire.

Cet exercice a permis d'établir un état de situation en ce qui a trait à la réussite des élèves de l'école.

***La partie qui suit est extraite du contexte interne du projet éducatif de l'école La Roseraie 2019-2022.**

LA RÉUSSITE DES ÉLÈVES À L'ÉCOLE

1^{RE} ANNÉE

COMPÉTENCE LIRE et ÉCRIRE (élèves à risque ou en échec 69 % et -)

Les données de réussite des trois dernières années font ressortir que, dès la 1^{re} année, il existe un **écart entre les garçons et les filles** en ce qui a trait à la proportion relative des élèves dont la réussite est à risque ou en échec.

2^E ET 3^E ANNÉE

COMPÉTENCE LIRE (élèves à risque ou en échec 69 % et -)

Les données font ressortir que la proportion de garçons dont la réussite est à risque ou en échec augmente considérablement entre la 2^e et la 3^e année. Celle-ci passe de 11,5 % à 40 %.

L'écart entre les garçons et les filles augmente, tandis que le taux d'élèves à risque ou en échec reste relativement stable.

COMPÉTENCE ÉCRIRE (élèves à risque ou en échec 69 % et -)

Les données font ressortir qu'en 2^e année la proportion de garçons à risque ou en échec augmente de façon marquée.

Cette proportion de garçons diminue d'année en année pour la 3^e année.

Contrairement aux garçons, la proportion de filles à risque ou en échec diminue en 2^e année laissant encore une fois un écart dans la réussite entre les garçons et les filles, et ce, à l'avantage des filles.

4^E ET 6^E ANNÉE

COMPÉTENCE LECTURE (tous les élèves)

Les résultats des élèves aux épreuves uniques de lecture et d'écriture de 4^e et 6^e année font ressortir une différence dans le résultat moyen entre les garçons et les filles, à l'avantage des filles.

4 ^e année	Juin 2016		Juin 2017		Juin 2018		Juin 2019	
	Résultats moyens	Taux de réussite						
Garçons	65 %	81 %	75 %	92 %	73 %	100 %	71%	82%
Filles	75 %	100 %	81 %	100 %	80 %	100 %	81%	94%

6 ^e année	Juin 2016		Juin 2017		Juin 2018		Juin 2019	
	Résultats moyens	Taux de réussite						
Garçons	69 %	95 %	74 %	96 %	71 %	89 %	76%	91%
Filles	79 %	100 %	82 %	100 %	79 %	100 %	84%	95%

4^E ET 6^E ANNÉE**COMPÉTENCE ÉCRIRE (tous les élèves)**

4 ^e année	Juin 2016		Juin 2017		Juin 2018		Juin 2019	
	Résultats moyens	Taux de réussite						
Garçons	72 %	90 %	67,2 %	80 %	71,4 %	86 %	78%	100%
Filles	80 %	95 %	77,5 %	100 %	80,5 %	98 %	82%	94%

6 ^e année	Juin 2016		Juin 2017		Juin 2018		Juin 2019	
	Résultats moyens	Taux de réussite						
Garçons	71 %	90 %	75 %	95 %	74 %	88,2 %	77%	96%
Filles	80 %	95 %	85,3 %	100 %	80,5 %	96,2 %	88%	100%

L'analyse des résultats des élèves en mathématiques dans les compétences Résoudre et Reasonner ont aussi été faites pour nos élèves de 2^e, 3^e, 4^e et 6^e année. Toutefois, cet enjeu étant moins prioritaire, il a été choisi de ne pas en tenir compte pour l'instant dans nos objectifs. Les tableaux des résultats en mathématique se retrouvent en annexe du projet éducatif disponible sur le site internet de l'école.

RÉSULTAT MOYEN DES GARÇONS ET DES FILLES EN JUIN 2018 ET JUIN 2019

RÉSULTAT MOYEN EN LECTURE				
Degré	Juin 2018		Juin 2019	
	Garçons	Filles	Garçons	Filles
1^{re} année	82%	84%	81%	82%
2^e année	81%	84%	80%	83%
3^e année	75%	81 %	75%	80%
4^e année	73%	80%	74%	82%
5^e année	76%	85 %	75%	81%
6^e année	71%	79%	75%	83%

RÉSULTAT MOYEN EN ÉCRITURE				
Degré	Juin 2018		Juin 2019	
	Garçons	Filles	Garçons	Filles
1^{re} année	77%	80%	76%	77%
2^e année	76%	81%	73%	79%
3^e année	75%	80%	76%	81%
4^e année	74%	82%	75%	81%
5^e année	74%	81%	75%	81%
6^e année	72%	79%	74%	83%

La démarche relative à l'élaboration du projet éducatif a permis aux membres de l'équipe-école de prendre un recul et d'analyser ces résultats afin de repositionner les enjeux, les objectifs et les moyens que nous prendrons pour les atteindre dès l'an prochain.

À titre de rappel, les buts de la convention de gestion et de réussite éducative portaient sur l'amélioration de :

- la diplomation et la qualification/ persévérance scolaire;
- la maîtrise de la langue : lecture et écriture;
- la réussite et la persévérance de certains groupes d'élèves, dont les élèves EHDAA;
- le milieu sain et sécuritaire;
- le nombre d'élèves de 20 ans en formation professionnelle.

Il est important de mentionner que ce rapport, plus particulièrement cette présente section, constitue un état de situation fait à un moment précis, soit en juin 2019.

LE PLAN DE LUTTE POUR CONTRER LA VIOLENCE ET L'INTIMIDATION : **ÉVALUATION DES RÉSULTATS**

Notre plan de lutte pour contrer l'intimidation et la violence a été mis en application encore une fois cette année.

Dans notre vision de développer chez les élèves le respect envers toute personne, nous avons remarqué une diminution significative des événements depuis les dernières années.

Cible

Diminution du nombre d'élèves intimidateurs au regard des dernières années.

Moyens mis en place

- Activités, suivis et rencontres avec les enfants impliqués dans les conflits afin de les aider à utiliser des moyens adéquats pour exprimer un désaccord ou pour régler un problème.
- Favoriser la mise en place d'un système de résolution de conflits par groupe classe.

Résultats obtenus

2014-2015 : 7%

2015-2016 : 4%

2016-2017 : 0,6%

2017-2018 : 0,3%

2018-2019 : 0%

Avec fierté, nous pouvons dire que la cible a été atteinte.

Nous n'avons eu aucun cas d'intimidation cette année.

Des cas de conflits nécessitant l'intervention de la direction ou des services complémentaires n'ont pas été vécus. Toutefois, de nombreux petits conflits ont eu lieu entre les enfants, mais ceux-ci ont été gérés et réglés soit par les titulaires ou par l'éducatrice spécialisée et à quelques occasions avec l'apport de la psychoéducatrice.

Le policier communautaire est venu à l'école pour donner de la formation au préscolaire, 4^e, 5^e et 6^e année. Les ateliers étaient les suivants :

- Sécurité en autobus
- Sur la route des dragons
- Prudence sur le Net
- Mimi il faut sauver Duncan
- La force de s'exprimer
- Le civisme
- La sécurité à vélo
- Les conséquences légales
- La cyber prudence
- Gang de choix

Le support des enseignants et de l'éducatrice spécialisée a permis de résoudre bon nombre de conflits auprès de plusieurs enfants.

Des ateliers d'habiletés sociales ont été vécus en classes de 2^e à 4^e année. Ceux-ci ont été animés soit par la psychoéducatrice ou l'éducatrice spécialisée. Plusieurs stratégies de résolution de conflits ont été proposées aux enfants.

Les activités vécues chaque mois en lien avec notre code de vie ont aussi contribué à motiver les enfants à adopter des comportements adéquats.

Nous constatons une meilleure autonomie quant à la gestion des conflits et l'application des stratégies apprises.

Toutefois, nous sommes d'avis que l'amélioration des relations sociales harmonieuses entre les enfants est un défi quotidien dans une école primaire. C'est pourquoi nous avons décidé de revoir nos règles, notre mode de vie, pour 2019-2020.

CONCLUSION

La direction, les enseignants, l'équipe du service de garde, les employés de soutien et les membres du conseil d'établissement n'ont pas compté les efforts et leur temps pour faire de cette année un succès. L'optimisme et le dévouement de chacun ont maintenu un souffle d'énergie positive, de collaboration, de solidarité et de respect tout au long de l'année 2018-2019. Nous pouvons être fiers du travail accompli et des résultats obtenus.

À cet égard, nous sommes fiers de nos efforts, de l'amélioration et de la réussite plus que satisfaisante de nos élèves.

Le comité de pilotage de notre nouveau projet éducatif composé de membres du personnel a travaillé fort, et ce, en collaboration avec tout le personnel et les parents du conseil d'établissement afin de faire état de notre situation et de bien définir notre but, notre mission, nos valeurs, nos objectifs, nos cibles et les moyens qui seront mis en place dès la prochaine rentrée scolaire.

Nous qualifions cette année de très satisfaisante à plusieurs égards : projet éducatif, activités de la vie de l'école vécue en classe ou avec tous. Entre autres, les nombreuses activités vécues, en lien avec

notre code de vie, ont contribué à maintenir la motivation des élèves, des liens positifs entre tous et un sentiment d'appartenance à notre école autant chez les enfants que le personnel. Le souci du personnel à offrir un service de qualité empreint de bienveillance et à favoriser la réussite de nos élèves a été présent plus que jamais tant au service de garde qu'en salle de classe. Le développement de nouvelles pratiques et stratégies pédagogiques gagnantes, le climat positif et motivant de notre école et les nombreuses activités vécues au fil des mois ont marqué cette année.

La prochaine année nous permettra de mettre en œuvre notre nouveau projet éducatif, le reliant au nouveau plan d'engagement vers la réussite de la commission scolaire des Patriotes et aux nouvelles orientations du ministère de l'Éducation.

Nous aurons également l'opportunité de mettre en application notre nouveau *Mode de vie*. Nous nous appliquerons à développer de nouvelles pratiques probantes et innovantes en lecture et en écriture, d'échanger et de travailler en équipes collaboratives sur les pratiques gagnantes et validées par la recherche, de poursuivre le travail d'harmonisation des exigences et des pratiques entre les niveaux et les cycles. Nous travaillerons aussi à améliorer encore plus le dynamisme et la qualité des activités au service de garde, de continuer de contrer et de prévenir toute forme d'intimidation et de violence, de poursuivre la réflexion en équipe au regard de la réussite de nos élèves réguliers et à besoins particuliers, etc.

Comme directrice j'assumerai avec le plus grand plaisir pour une quatrième année, la continuité des nombreux projets qui seront vécus à l'école. Je maintiendrai mes efforts à maintenir présents la motivation et le désir d'aller encore plus loin dans cette communauté, si belle, si positive et respectueuse de chacun, qu'est l'école La Roseraie.



Mireille Boudreault
Directrice de l'établissement

DEUXIÈME PARTIE : LE BILAN DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT 2018-2019

Notre conseil d'établissement est composé de dix membres : cinq parents, trois enseignants, un représentant du service de garde et une représentante du personnel de soutien.

Le conseil d'établissement a tenu six réunions cette année durant lesquelles il a traité, entre autres, des sujets suivants :

- Approbation des prévisions budgétaires 2019-2020
- Approbation de la planification des activités complémentaires 2018-2019
- Approbation des critères de sélection de la direction d'établissement pour 2019-2020
- Approbation de la grille-matières 2019-2020
- Approbation de la liste des fournitures scolaires 2019-2020
- Adoption des règles de régie interne 2018-2019 du C.É.
- Approbation des règles de fonctionnement du service de garde 2019-2020
- Adoption du rapport annuel 2018-2019 du C.É.
- Approbation des normes et modalités d'évaluation des apprentissages
- Approbation du calendrier des rencontres du C.É. 2018-2019
- Approbation de l'échéancier du calendrier de travail du C.É. 2018-2019
- Approbation des campagnes de financement : cueillettes de contenants consignés et collations en 6^e année, party Hot-dog, courrier de la Sant-Valentin, campagne « Colle à moi ».
- Approbation de la grille-horaire de l'école 2019-2020
- Approbation de la planification de l'éducation à la sexualité pour les élèves de 1^{ere} année à la 6^e année pour l'année scolaire 2018-2019
- Approbation du service de traiteur "Tous pour un " pour l'année 2019-2020
- Approbation du sondage du service bonifié au service de garde (midi)
- Approbation du financement des activités (code de vie 1200\$)
- Approbation programme COSP
- Approbation motion -projet éducatif 2018-2023 ??
- Approbation du code de vie 2019-2020
- Adoption du budget annuel du C.É. 2018-2019
- Approbation de la création d'un OPP
- Approbation de la fermeture du service de garde le 3 septembre 2019 pour le préscolaire seulement.

Tous les membres apportent une contribution fondamentale à la mission première de l'école. Soulignons que ce travail se fait dans un climat de confiance et de générosité exemplaire de la part des personnes qui participent bénévolement au conseil d'établissement.

Merci à chacun des membres!

Marie-Claude Santerre

Présidente du conseil d'établissement

** La section du Conseil d'établissement du rapport annuel a été approuvée le 12 juin 2019.*